

AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

La société **CENTRE REGIONAL DU BATIMENT**, société par actions simplifiée au capital de 10 520 €, sise route de Senlis – 60300 AVILLY SAINT LEONARD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 411 795 495 RCS COMPIEGNE,

Ci-après désignée « **CRDB** » ou la « Société Apporteuse »,

La société **HAUT DE FRANCE CONSTRUCTION**, société par actions simplifiée au capital de 1 €, sise route de Senlis – 60300 AVILLY SAINT LEONARD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 823 586 219 RCS COMPIEGNE,

Ci-après désignée « **HFC** » ou la « Société Bénéficiaire »,

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AVILLY SAINT LEONARD en date du 29 décembre 2016, la Société Apporteuse transmettrait à la Société Bénéficiaire, à titre d'apport placé sous le régime juridique des scissions, son activité de construction et de rénovation d'immeubles. Elle constitue une branche autonome et complète d'activité.

L'actif net comptable apporté était insuffisant pour permettre la libération du capital, les valeurs réelles des éléments apportés sont retenues, conformément à la dérogation permise par le règlement CRC n°2004-01, annexe 1 au PCG, modifié par le règlement CRC n°2005-09.

Il ressort du projet de traité d'apport que la valeur réelle des actifs apportés s'élève à 440 000 €.

L'apport par la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire sera rémunéré par l'attribution à la Société Apporteuse de 440 000 actions nouvelles de 1 € nominal chacune, à créer par la Société Bénéficiaire dont le capital sera ainsi augmenté de 1 € à 440 401 €. Aucune prime d'apport n'est émise en rémunération de cet apport.

L'opération prendra effet au 1^{er} juillet 2016, les opérations réalisées par la Société Apporteuse depuis cette date et concernant la Branche d'Activité objet de l'apport devant être considérées comme accomplies par la Société Bénéficiaire.

Le projet d'apport partiel d'actif fait l'objet pour la société CRDB et pour la société HFC, de dépôts au greffe du Tribunal de commerce de COMPIEGNE le 30 décembre 2016.

Pour Avis